Guide de rentrée

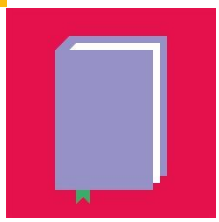

Bienvenue

au Département des

Langues Etrangères Appliquées

de l'Université de Strasbourg

Année universitaire 2026-2027

Faculté des **langues** Université de Strasbourg

Université de Strasbourg

SOMMAIRE

Mot de bienvenue *1*

A votre arrivée en LEA : checklist *2*

Faire son emploi du temps *3*

Remplir sa fiche d'inscription pédagogique *7*

Procédures pour les étudiant·es en situation particulière *9*

Procédure à suivre en cas d'absence *10*

Les personnes ressources en LEA *11*

Accompagnement pendant vos études *12*

Environnement numérique, les outils à utiliser tout au long de votre formation *14*

Mot de bienvenue

Chèr·e étudiant·e, vous avez été admis·e en 1ère année de la licence LEA de la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg. Toutes nos félicitations, et bienvenue !

Avant tout, il vous faut prendre connaissance des démarches à effectuer. Comment vous inscrire ? Comment concevoir un bon emploi du temps en fonction de vos différents choix de cours et de votre vie personnelle ? Vous trouverez les réponses à vos questions dans ce guide, et serez accompagné·e·s dès la rentrée par :

- Neuf étudiant·es LEA volontaires : Anaëlle (russe), Carla (allemand), Chloé (italien), Émilie (italien), Inès (italien), Maya (japonais), Nieves (espagnol), Tim (japonais), Zoé (espagnol).

  Il·elles seront disponibles pour répondre à vos questions :

  → aux ateliers d'aide lors de la semaine d'accueil (voir le calendrier des activités de la rentrée)

  → dès à présent via le compte Instagram : @prerentreelea
- L'Amicale LEA, association étudiante du département LEA :

  → par courriel : amicaleleastrasbourg@gmail.com,

  → via le compte Instagram : @amicaleleastrasbourg
- Vos enseignant·es et le personnel administratif

Consultez très fréquemment votre messagerie @etu.unistra.fr car c'est sur cette messagerie, que vous recevez toutes les annonces relatives à la vie de l'université et à vos études en LEA. Utilisez cette même messagerie pour les échanges avec vos enseignant·es et les services de scolarité.

Profitez des dispositifs d'accueil et d'aide à la réussite proposés par l'université :

- un **programme** de 3 jours appelé « Booste ta rentrée » du 26 au 28 août 2026 (attention, peu de places !)
- **l'espace** de ressources en ligne MoodleAIR (Aide à l'Intégration et à la Réussite)

Puisse cette lecture vous être utile, à votre intégration, votre épanouissement et votre réussite en LEA !

Julie Nimtz (directrice du département LEA)
Maryline Baugey-Kautzmann et Ellen Carter (co-directrices des études du département LEA)
Renée Bastian-Clerc (gestionnaire de scolarité en charge de la L1 LEA)
Virginie Olivar (gestionnaire de scolarité en charge de la L2 et de la L3 LEA)

À votre arrivée en LEA : checklist

Une fois admis·e dans la filière LEA, vous devrez procéder à **votre inscription** en suivant les étapes ci-dessous.
Attention, notez que vous devrez effectuer **trois inscriptions différentes →**

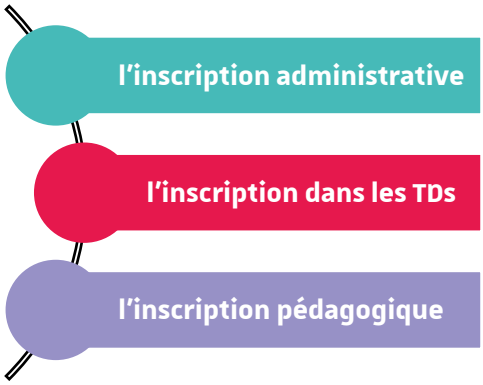

Votre checklist ↓

1. Vous acquitter de la Contribution vie étudiante (CVEC)
2. **Procéder à votre inscription administrative** (cliquez sur ce lien : inscription administrative)
3. Participer aux événements listés dans le calendrier de prérentrée
4. Passer le test de niveau pour l'anglais et le test de niveau dans votre langue B (si vous avez choisi l'allemand, l'italien, le japonais ou l'espagnol → voir le calendrier)
5. Élaborer votre emploi du temps (voir p. 2)
6. Choisir une discipline d'ouverture dans un autre département que LEA (voir p. 4)
7. **Vous inscrire dans les groupes de TD** sur Moodle entre le 3 septembre (14h) et le 4 septembre (15h) sur LEA Infos L1 2026/2027
8. **Procéder à l'inscription pédagogique** du 4 au 14 septembre (voir p. 7)

Pour les étapes 5 à 8, les procédures vous seront expliquées en détail lors de la séance obligatoire à laquelle vous serez convoqué·e le 2 septembre. Vous pourrez aussi vous faire aider en vous rendant dans les ateliers d'aide proposés lors de la semaine de pré-rentrée.

Faire son emploi du temps

L'emploi du temps général du semestre 1 est disponible sur Moodle « LEA Infos L1 2026/2027 » au plus tard le 1erseptembre.

Les cours des langues B de grec, japonais, néerlandais, russe et suédois ne figurent pas sur l'emploi du temps général. Vous les trouverez dans des fichiers séparés, sous l'EDT général.

Notez que les Cours Magistraux **(CM)** sont suivis par **l'ensemble des étudiant·es** (**100 à 400)** et un créneau unique est imposé. En revanche, les Travaux Dirigés **(TD)** comptent **20 à 40 étudiant·es** pour une meilleure interaction, et vous avez le choix parmi plusieurs créneaux.

Notez également que l'ensemble des cours de la licence sont présentés sur notre site (voir onglet « Cours »)

Vous allez composer votre EDT sur une semaine (vous placerez vos cours du lundi au vendredi) et cet EDT hebdomadaire se répétera tout le long du semestre 1.

Chaque semestre compte 12 semaines de cours puis des semaines d'examens, comme indiqué sur le calendrier LEA (**ATTENTION** : il est différent du calendrier universitaire général).

Durant le premier semestre, vous devrez suivre les cours suivants ↓

COURS DE FRANÇAIS (UE1)

Les étudiant·es doivent avoir suivi les deux cours de français au programme à l'issue de la 1ère année de Licence. Au 1er semestre, la moitié des étudiant·es suivront le cours de **Résumé**, les autres suivront la **Culture des langues** vivantes. Vice-versa au 2ème semestre. Ainsi, à la rentrée/au S1 :

- **Résumé** : si votre **nom de famille** commence par une lettre comprise entre **A et K :** choisissez un créneau hebdomadaire pour le TD et assistez à un unique CM en début de semestre.
- **Culture des Langues** : si votre **nom de famille** commence une lettre comprise entre **L et Z** : assistez uniquement au CM (chaque semaine).
- **Consolidation des acquis du français (Ecri+) :** « La maîtrise du français écrit est un outil indispensable à la réussite universitaire mais aussi à l'insertion sociale et professionnelle. » Cette citation issue de la vidéo de présentation du dispositif écri+ est particulièrement pertinente en LEA où le français est l'une des trois langues majeures de votre licence multilingue. En L1 et en L2, vous travaillerez en autonomie sur la plateforme écri+ qui vous permettra d'acquérir et attester d'une maîtrise fine et assurée de la langue française.

COURS DE METHODOLOGIE ET DE PROFESSIONNALISATION (UE2)

Le cours de « **Méthodologie du travail universitaire et de culture générale** », appelé simplement cours de Culture générale comporte trois séances de CM en début de semestre, et différentes séances de TD durant le semestre. **Les dates et thématiques des séances seront précisées à la rentrée.**

Le cours « **Introduction à l'analyse économique** » donné sous forme de cours magistral a pour but de rendre la science économique accessible, pertinente, par le biais de l'étude des éléments indispensables à la connaissance du monde contemporain.

COURS EN ANGLAIS (UE 3) ET DANS VOTRE LANGUE B (UE4)

Pour chaque langue, vous devez suivre chaque semaine :

- Un TD de Compréhension et expression orale (CEO)
- Un TD de Compréhension et expression écrite (CEE)
- Le CM de Grammaire
- Le CM de Civilisation

ATTENTION :

→ Pour certaines langues B il n'y a pas de choix de créneau à faire car il n'y a qu'un groupe de TD pour la CEE et la CEO.

→ Pour l'allemand, les groupes de TD seront imposés en fonction des résultats au test de positionnement.

→ Pour certaines langues dites modimes, enseignées dans d'autres départements que LEA, les intitulés et le nombre de cours peuvent varier. Veillez donc à bien vous renseigner sur les exigences pour votre langue B.

COURS DE DISCIPLINE D'OUVERTURE (UE5)

Vous suivrez un cours dit d'ouverture durant les deux premières années de votre Licence (du S1 au S4). Ce sera un atout dans votre CV, comme peut l'être une 3ème langue étrangère.

Vous devez choisir une matière de 3 crédits ECTS (il n'est pas possible de choisir une matière à 6 crédits ECTS en LEA pour valider l'UE d'ouverture).

Lien vers la page d'informations sur les matières offertes en UE d'ouverture par la Faculté des Langues : https://langues.unistra.fr/formation/cours-de-langues-et-douverture-pour-etudiants-non-specialistes/

Pour suivre une matière de la Faculté des Langues, la préinscription sur l'espace Moodle dédié est obligatoire. Pour connaître les horaires des cours, il faut consulter la rubrique « A lire absolument avant de vous inscrire – semestre 1 ».

Attention :

Les étudiant·es de Licence LEA ne peuvent pas suivre les cours d'anglais proposés par le LANSAD ou le département d'anglais. Par ailleurs, il est exclu de suivre des cours purement linguistiques correspondant à votre langue B . Il est cependant possible de suivre des cours basés sur des contenus (civilisation, monde actuel, histoire…) exigeant d'avoir atteint un niveau B1 ou B2, selon la langue, sauf si ces cours font partie du programme d'études en Licence LEA (veillez à bien vous renseigner).

Le LANSAD propose des cours d'allemand et de FLE : https://lansad.unistra.fr/accueil/

Il est possible de suivre un cours d'allemand (si ce n'est pas votre langue B) ou de FLE (si votre langue maternelle n'est pas le français) en sachant que vous n'obtiendrez pas de note mais seulement un résultat. Cela signifie que votre moyenne au semestre sera calculée seulement sur la base des UE1 à 4.

Si vous choisissez l'informatique en UE d'ouverture, il faut absolument suivre deux cours d'informatique pour valider l'UE sur un semestre (notez que des cours d'informatique sont déjà au programme de la L2 et la L3 LEA).

Nous vous proposons également d'autres modalités de validation de l'UE 5 :

→ un stage volontaire **à partir du 2ème semestre**. Pour plus de renseignements, et avant d'entamer vos démarches, veuillez contacter Katherine Doig, kdoig@unistra.fr

→ un projet d'engagement étudiant. Pour cela, veuillez contacter Sandrine Baudry, sbaudry@unistra.fr et Maryline Baugey-Kautzmann, kautzmann@unistra.fr

Cours de remédiation : aménagement de type 1 / «Oui, si»

Si vous avez été admis·e en LEA au titre de « l'aménagement de Type 1 » sur Parcoursup, vous bénéficiez de cours supplémentaires pour assurer votre réussite. Suivant un contrat individualisé précisant les modalités de cet accompagnement, vous participerez à des ateliers obligatoires de méthodologie du travail universitaire et de renforcement linguistique. Vous aurez défini jours et créneaux avec la Direction des Études en fonction de votre emploi du temps. Les informations relatives au dispositif vous seront fournies lors de la réunion prévue le mercredi 2 septembre à 9h30 en amphi Ourisson, Faculté de Chimie.

Votre niveau d'anglais sera évalué lors d'un test de positionnement (qui aura lieu le même jour, juste après la réunion générale). Si vous avez choisi l'allemand ou l'espagnol en langue B, vous pourrez être amené·e à suivre les cours de remédiation dans ces langues, en fonction de vos résultats au test de positionnement.

Quelques conseils pour l'emploi du temps :

Voici **l'exemple d'un emploi du temps** pour un·e étudiant·e dont le nom de famille est compris entre la lettre A et K et qui a choisi comme langue B l'espagnol et comme discipline d'ouverture l'italien.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h00-08h30					ESPAGNOL TD CEO
08h30-09h00					
09h00-09h30	CM RESUME				
09h30-10h00		TD RESUME			
10h00-10h30			ESPAGNOL CM CIVILISATION		ESPAGNOL CM GRAMMAIRE
10h30-11h00					
11h00-11h30					
11h30-12h00					
12h00-12h30	INITIATION ITALIEN (UE5)				
12h30-13h00			ESPAGNOL TD CEE		TD CULTURE GENERALE
13h00-13h30		ANGLAIS TD CEE			
13h30-14h00					
14h00-14h30					
14h30-15h00					
15h00-15h30					
15h30-16h00	ANGLAIS TD CEO				
16h00-16h30					
16h30-17h00					
17h00-17h30					CM MTU
17h30-18h00					
18h00-18h30	ANGLAIS CM CIVILISATION	ANGLAIS CM GRAMMAIRE	CM INTRO A L'ANALYSE ECON.		*Plage examens*
18h30-19h00					
19h00-19h30					

Nous vous recommandons fortement d'établir 2 ou 3 versions de votre emploi du temps avant de procéder à l'inscription dans les groupes de TD, car certains pourront être complets lorsque vous chercherez à vous y inscrire.

Remplir la fiche d'inscription pédagogique

PHOTO OBLIGATOIRE

1ère année de Licence Langues étrangères appliquées

FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE 20[redacted]

(à déposer en ligne sur Moodle « Infos L1 LEA [redacted]

N° attribué lors de l'inscription admin. (8 chiffres) ; ce n'est pas le N° INE

OBLIGATOIRE...

Coordonnées

N° ETUDIANT : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Courriel perso : ..... @ ..... ☎ Portable : .....

Statut particulier : ☐ salarié(e) ☐ sportif(ve) de haut niveau ☐ handicap

Contrat pédagogique ☐ 1ère inscription ☐ dispositif « Oui si » ☐ réinscription en L1 ☐ contrat péd. L1/L2

UE1 Français : Nom de famille de A à K : Résumé au S1, de L à Z : Culture des langues au S1

Ne notez que le code et l'intitulé de la matière choisie

SEUL·ES les étudiant·e·s redoublant·e·s doivent compléter la fiche pour le semestre 2

Semestre 1	
UE1 Français (répartition par ordre alphab. sur l'année) ☐ LGA1AM10 Culture des langues ☐ LGA1AM11 Résumé LGA1AXEP Consolidation des acquis en français	**UE3 Langue et civilisation A** LGA1AB31 Anglais avancé ☐ bloc langue * ☐ bloc civilisation *
UE2 Méthodologie LGA1AM23 Introduction à l'analyse économique LGA1AM20 MTU/Culture générale	**UE4 Langue et civilisation B** LGA1AB4[redacted] ☐ bloc langue * ☐ bloc civilisation *
UE5 d'ouverture *(une matière au choix en tenant compte des restrictions notées dans le guide de rentrée L1 LEA)* Code : ..... Intitulé :	
Semestre 2	
UE1 Français (répartition par ordre alphab. sur l'année) ☐ LGA1BM10 Culture des langues ☐ LGA1BM11 Résumé LGA1BXEP Consolidation des acquis en français	**UE3 Langue et civilisation A** LGA1BB31 Anglais avancé ☐ bloc langue * ☐ bloc civilisation *
UE2 Professionnalisation LGA1BM24 Introduction au marketing LGA1BM21 PPP	**UE4 Langue et civilisation B** LGA1BB4[redacted] ☐ bloc langue * ☐ bloc civilisation *
UE5 d'ouverture *(inscription par défaut à la matière suivie au S1 dans le S2 ; possibilité de changer au début du S2)*	

* *seuls les étudiants redoublants doivent cocher la partie à droite en fonction des matières à refaire (si la moyenne au bloc langue n'est pas obtenue, il faut repasser l'ensemble des matières composant le bloc : grammaire, CEE et CEO)*

Date : **Signature :**

Pour l'UE 5 d'ouverture, précisez le code et l'intitulé de la matière choisie **uniquement après vous être assuré·e que vous pourrez effectivement suivre ce cours**. Dans le cas contraire, merci de ne rien renseigner, de déposer tout de même votre fiche pédagogique sur Moodle au plus tard le 14 septembre prochain, et de signaler votre situation au bureau de la Scolarité LEA via le formulaire de contact (vous aurez jusqu'au 18 septembre pour transmettre de manière définitive le code de la matière suivie en UE d'ouverture).

Etudiant·es en situation particulière

Statut d'étudiant·e salarié·e

Vous travaillez 10 heures ou plus par semaine et vous rencontrez des difficultés pour suivre vos cours ? Vous avez la possibilité de faire une « demande de dispense d'assiduité aux cours » (le formulaire sera disponible dans l'espace « Moodle LEA Infos L1 2026-2027» ; il faudra le compléter et le redéposer sur Moodle, accompagné de justificatifs d'emploi). Le statut d'étudiant·e salarié·e vous permettra alors d'être dispensé·e de certains TD en fonction des horaires de votre emploi, mais **vous devrez impérativement vous présenter à toutes les évaluations du semestre**.

ATTENTION : **cette dispense n'est valable que pour vos cours de LEA**. En fonction de votre langue B et pour votre discipline d'ouverture, veuillez vous renseigner sur les démarches à effectuer dans les départements concernés.

Etudiant·es en situation de handicap

La **Mission handicap** assure l'accompagnement des étudiant·es en situation de handicap. Elle préconise des aménagements adaptés en accord avec les médecins et guide ces étudiant·es dans l'élaboration de leur projet d'études et leur projet professionnel. Il est important d'entamer les démarches nécessaires dès votre arrivée à l'université afin que vos premiers cours et examens se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Pour en savoir plus : https://www.unistra.fr/index.php?id=16897

Etudiant·es bénéficiant d'une bourse

Les étudiant·es bénéficiant d'une bourse d'études doivent être assidu·es aux cours et aux évaluations. En cas d'absence, il convient de suivre la procédure détaillée en page suivante. Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) fait des vérifications régulières. En cas de non-assiduité, le CROUS pourra procéder à une suspension de bourse ou à une demande de remboursement des mensualités indûment perçues.

Etudiant·es en situation de réorientation ou en reprise d'études

Si vous avez déjà effectué des études supérieures et que vous avez validé des enseignements, vous pouvez soumettre une demande d'intégration d'études à l'arrivée en Licence LEA. Si des matières suivies dans les précédentes formations correspondent à des enseignements présents dans le programme de Licence LEA, **des validations d'acquis peuvent être accordées**.

Veuillez transmettre une copie scannée de vos relevés de notes officiels via le formulaire de contact en précisant dans le corps de votre message qu'il s'agit d'une demande de validation d'acquis. Cette démarche est à effectuer maximum 15 jours après le début du semestre (elle ne peut en aucun cas être examinée après la tenue des premières évaluations).

ATTENTION : la validation d'acquis n'attribue pas de note. La moyenne du semestre contenant une validation d'acquis est calculée sur la base des cours effectivement suivis en Licence LEA.

Les validations d'acquis ne peuvent être saisies que sur l'année d'inscription en cours. Si vous deviez avoir suivis des cours correspondants à des matières au programme de la 2e ou de la 3e année de Licence, il faudra soumettre une nouvelle demande les années universitaires suivantes.

Procédure à suivre en cas d'absence

Absence à un/des cours :

L'assiduité à tous les TD est obligatoire. Les étudiant·es boursièr·es doivent faire parvenir une copie scannée ou photographiée de leur justificatif d'absence au bureau de Licence LEA via le formulaire de contact dans un délai de sept jours ouvrés à compter du premier jour d'absence. Les étudiant·es ne bénéficiant pas de bourse présentent leur justificatif à leurs enseignant·es de TD.

Absence à une ou plusieurs évaluation/s LEA (avec ou sans convocation) :

Les étudiant·es (boursièr·es ou non) transmettent une copie scannée ou photographiée de leur justificatif d'absence dans **un délai de sept jours ouvrés** à compter du premier jour d'absence au bureau de Licence LEA (via le formulaire de contact) **et** aux enseignant·es concerné·es par les évaluations manquées (par courriel). En cas d'absence à des évaluations liées à l'UE5, les étudiant·es transmettent leur justificatif aux enseignant·es de la discipline d'ouverture et au bureau de scolarité adéquat.

En cas de suspicion de remise d'un faux justificatif d'absence, la direction du département LEA se réserve le droit de vérifier l'authenticité du document.

Les personnes ressources en LEA

A] Référentes administratives

📍 bureau 4R11 (Patio)

Elles sont à contacter par le formulaire de contact.

Renée Bastian-Clerc, gestionnaire de scolarité de 1ère année LEA
Heures de permanence :

- lundi après-midi de 13h45 à 16h
- mardi matin de 9h à 11h30
- jeudi après-midi de 13h45 à 16h

En télétravail le mercredi et le vendredi (joignable via le formulaire de contact)

Virginie Olivar, gestionnaire de scolarité de 2ème et 3ème année LEA, référente handicap
Heures de permanence :

- lundi et jeudi après-midis de 13h45 à 16h,
- mardi, mercredi et vendredi matins de 9h à 11h30

B] Référentes pédagogiques - la direction des études LEA

📍 bureau 51.27 (Patio)

Ces enseignantes ont pour mission de vous accompagner durant votre cursus, ou pour les questions de réorientation. De même, elles s'occupent des statuts particuliers tels que les étudiant·es salarié·es, sportives et sportifs de haut niveau et étudiant·es en double cursus. Par ailleurs, elles font le lien avec la Mission handicap pour l'aménagement des cours et des examens.
Merci de les contacter par mail en cas de besoin.

Maryline Baugey-Kautzmann, directrice des études et référente handicap kautzmann@unistra.fr

Ellen Carter, directrice des études et responsable des dispenses d'assiduité et du dispositif Oui-Si ecarter@unistra.fr

C] Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle de la Faculté des Langues

📍 bureau 5137 (Patio)

Coralie Derais : cderais@unistra.fr

Accompagnement pendant vos études

Services de l'université

Une page internet vous présente l'ensemble des services offerts par l'Université :
https://bienvenue.unistra.fr/

Associations étudiantes

L'Amicale LEA

Association rassemblant les étudiant·es des trois promotions de la licence LEA, elle a pour vocation de favoriser les rencontres. Elle organise des permanences d'écoute et de conseils pour les étudiant·es en difficulté, et des soirées festives qui sont l'occasion pour les étudiant·es de la filière de se rencontrer. C'est enfin un lieu d'engagement où chacun·e peut trouver sa place et une façon d'exprimer ses talents.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page Instagram de l'amicale :
https://www.instagram.com/amicaleleastrasbourg/

Erasmus Student Network (ESN)

ESN est un réseau international regroupant plus de 500 sections locales dans plus de 40 pays différents, majoritairement européens. Sa mission principale est l'accueil et l'inclusion des étudiant·e·s internationales et internationaux (Erasmus ou non) à Strasbourg, par l'organisation de divers événements (culturels, voyages, soirées etc.). Leur deuxième mission est la sensibilisation des jeunes locaux à la mobilité internationale.

L'ESN gère un dispositif de parrainage appelé « Buddy System » permettant aux étudiant·e·s internationales et internationaux d'avoir un parrain ou une marraine local·e et aux étudiant·e·s strasbourgeois·e·s de les accompagner et de les accueillir.
Pour en savoir plus : https://strasbourg.esnfrance.org/

Épiceries solidaires Agoraé

Pour les étudiant·e·s en difficulté financière, une aide alimentaire peut être attribuée selon des critères sociaux (après acceptation d'un dossier). Ce projet est mené par l'Association Fédérative Générale des Étudiant·e·s de Strasbourg (AFGES), et ses épiceries proposent des produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien et des fournitures scolaires à prix réduit.

⟶ Mail : agorae@afges.org

⟶ Site : https://afges.org/agorae/

Réseau ALUMNI

Il s'agit d'un réseau international d'ancien·nes étudiant·es, diplômé·es, doctorant·es et personnels en activité de l'Université de Strasbourg disposé·e·s à aider les nouveaux et nouvelles diplômé·es à trouver un emploi. Ils et elles animent et développent cette communauté autour d'évènements, conférences et offres de nombreux services. Pour avoir plus d'informations sur ce réseau : https://alumni.unistra.fr/

Environnement numérique

Voici les outils à utiliser tout au long de votre formation

ERNEST

L'Environnement numérique et social de travail est un espace permettant aux étudiant·es de l'Université de Strasbourg de trouver nombre d'informations en relation avec la vie universitaire, ainsi que d'accéder aux documents et certificats de scolarité, résultats des examens, etc.
Activer votre compte sur cette plateforme est impératif pour pouvoir ensuite accéder à la plateforme Moodle. Pour parcourir le site : https://ernest.unistra.fr/

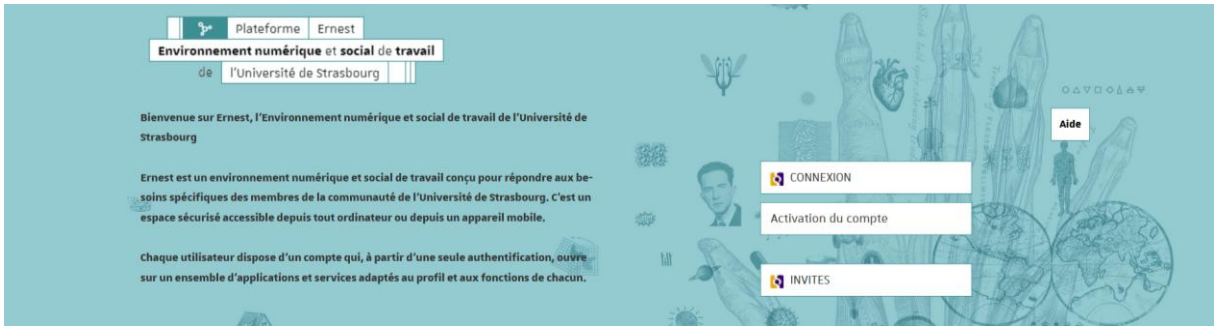

Plateforme MOODLE

Il s'agit de l'environnement d'apprentissage en ligne qui vous permettra, tout au long de votre année universitaire, de consulter vos cours ainsi que de déposer des dossiers ou des travaux écrits. Vous pouvez y accéder depuis Ernest ou en saisissant « Moodle » sur un moteur de recherche. L'inscription à chaque cours est impérative dès lors qu'un·e enseignant·e signale l'existence d'un espace Moodle pour son cours. Pour obtenir plus d'informations :https://services-numeriques.unistra.fr/documentations/toutes-les-documentations/pedagogie/plate-forme-pedagogique-moodle.html

Glossaire

Termes liés à votre scolarité ↓

EdT	Emploi du Temps
CM	Cours Magistral
TD	Travaux Dirigés
Coefficient	le « poids » d'une matière ou une UE au moment du calcul de la moyenne
ECTS	système européen de transfert et d'accumulation de « crédits », 1 ECTS = environ 25 heures de travail étudiant (cours + travail personnel). Chaque semestre équivaut à 30 ECTS. En LEA, une UE peut bénéficier de 3, 6 ou 9 ECTS. Plus une UE a d'ECTS, plus son coefficient est fort, plus elle est importante. Les ECTS sont l'unité qui facilitent la mobilité entre universités européennes.
Compensation	système qui permet d'équilibrer bonnes et mauvaises notes
Ajourné·e	matière, semestre ou année non validé·e
Défaillant·e	personne qui ne valide pas l'année universitaire après avoir été absente à une évaluation à convocation ou absente à toutes les évaluations d'une matière

Acronymes à connaître ↓

Agoraé	épicerie solidaire
BNU	Bibliothèque Nationale Universitaire
BU	Bibliothèque universitaire
CROUS	Centre Régional d'Œuvres de Strasbourg
ILB	Institut Le Bel
RU	Restaurant Universitaire
SVU	Service de la Vie Universitaire

Retrouvez ici ↓ le glossaire de l'université de Strasbourg

https://accueil-international.unistra.fr/glossaire/